

AR PREFECTURE

017-200041523-20200701-DEC294_2020-AU
Reçu le 01/07/2020

H A U T E

Administration - Stage



SAINTONGE

Décision n° 294/2020

SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

***En vertu de la délibération n°28 du 17 avril 2014 du Conseil
Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe
délibérant (Point 8 : d'accepter et de signer les conventions de stage)***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec le Lycée La Salle Saint Antoine de Bois et monsieur PICHON Bastien du 7 au 17 juillet 2020 au service Entretien des rivières.

Fait à Jonzac,
Le 01 JUL. 2020

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU